

Première Synthèses

Informations

LA BAISSÉ DE L'INTÉRIM SE PROLONGE EN 2003

En 2003, l'intérim baisse deux fois moins qu'en 2002 : - 15 000 équivalents-emplois à temps plein, après - 30 000. Cette baisse s'est diffusée à presque tous les secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles, hommes comme femmes et à presque tous les âges. Ce sont essentiellement des postes d'employés et d'ouvriers non qualifiés du tertiaire qui disparaissent. L'intérim s'accroît seulement dans la construction et pour les cadres. Plus de 14 millions de missions ont été réalisées. Deux millions de personnes ont accompli au moins une mission d'intérim en 2003.

Avec 550 000 équivalents-emplois à temps plein en 2003, l'intérim poursuit sa baisse. Depuis trois ans, il diminue en moyenne de 3 % chaque année. Après le coup d'arrêt de 2001 et la baisse de 2002 [1] et [2], l'intérim perd cette année 15 000 postes (tableau 1).

Avec la moitié du volume du travail temporaire, l'industrie demeure le principal secteur utilisateur de travail temporaire. Dans un contexte de baisse de l'emploi salarié, entamée il y a trois ans [3], les industriels continuent de supprimer des postes d'intérimaires cette année, mais un peu moins qu'en 2002. 6,4 % des salariés sont intérimaires (-0,1 point en un an). La baisse se vérifie dans presque tous les secteurs industriels, excepté l'automobile, qui crée 3 000 postes, et les industries des composants électriques et électroniques qui stop-

Tableau 1
Le travail intérimaire de 1998 à 2001
Tendance à la baisse à partir de 2004

Période	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein	Nombre de contrats conclus	Taux de recours annuel	Durée moyenne des missions achevées
Niveaux (1)				
2002	570,1	14 147	3,4	2,0
2003	554,9	14 286	3,2	1,9
Évolution annuelle (2)				
1999/1998	12,5	21,6	0,4	-0,1
2000/1999	17,4	13,5	0,5	0,0
2001/2000	-0,3	-0,1	-0,1	0,1
2002/2001	-5,4	-2,1	-0,2	0,0
2003/2002	-2,7	1,0	-0,1	-0,1

(1) - En milliers pour les deux premières colonnes, en pourcents pour la troisième et en semaines pour la quatrième.
(2) - En pourcents pour les deux premières colonnes, en points pour la troisième et en semaines pour la quatrième.
Lecture : entre 2002 et 2003, le volume du travail temporaire baisse de - 2,7 %, le nombre de contrats conclus augmente de 1,0 %, le taux de recours baisse de - 0,1 point et la durée moyenne des missions de - 0,1 semaine (soit une demi-journée).

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

pent leurs fortes coupes entamées depuis deux ans (tableau 2).

Dynamisme dans la construction

Après avoir perdu des postes d'intérimaires pendant deux années consécutives, la construction est le seul grand secteur à créer des postes : + 4 000 équivalents-emplois à temps plein. En particulier, le nombre de postes y augmente pour toutes les catégories socioprofessionnelles, sauf pour les employés. Le secteur des travaux publics soutient assez fortement ce regain d'activité (tableau 3). En réalité, cette hausse résulte d'une augmentation continue du volume du travail temporaire depuis le quatrième trimestre 2002 [4]. En 2003, l'emploi salarié ayant augmenté moins rapidement que l'emploi intérimaire, la part des salariés intérimaires s'accroît dans ce secteur : 8 % des salariés y sont intérimaires, contre 7 % en 2002.

Le tertiaire, avec 180 000 équivalents-emplois à temps plein, soit un tiers du volume total, détruit plus fortement des postes d'intérimaires : -15 000, après -1 000 en 2002. En particulier, les postes d'ouvriers non qualifiés

représentent plus de la moitié de la baisse. Ce recul est à nuancer par le faible recours à l'intérim de ce secteur : seuls 2 % des salariés y sont intérimaires. Pour la première fois

depuis 1995, le commerce détruit des postes. Le service aux entreprises est le secteur du tertiaire qui supprime le plus fortement des postes.

Une baisse pour presque toutes les catégories socioprofessionnelles

Les intérimaires travaillant sur des postes d'ouvriers non qualifiés et d'ouvriers qualifiés occupent 78 % du volume du travail temporaire. Leur poids reste stable entre 2002 et 2003. Cependant, depuis 2000, année faste pour l'intérim, cette part s'est amenuisée de deux points au profit des professions intermédiaires (+ 1,2 point) et des cadres (+ 0,5 point).

La baisse de l'intérim en 2003 se diffuse à presque toutes les catégories socioprofessionnelles. Seuls les cadres, peu nombreux avec 1,4 % du volume total d'intérim, continuent de capter des postes, mais à un rythme moins

Tableau 3
Volume de travail intérimaire par qualification et grand secteur d'activité en 2002 et 2003 (*)

Qualification	Secteur d'activité	Equivalents-emplois à temps plein		
		Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
		2002	2003	2003/2002
Cadres	Ensemble (1)	7,7	8,0	4,2
	Industrie	2,9	3,3	13,2
	Construction	0,3	0,4	20,5
	Tertiaire	4,4	4,3	-2,9
Professions intermédiaires	Ensemble (1)	35,1	34,7	-1,1
	Industrie	12,2	12,3	1,0
	Construction	2,9	3,0	1,9
	Tertiaire	19,8	19,3	-2,6
Employés	Ensemble (1)	80,4	73,5	-8,6
	Industrie	21,2	19,8	-6,7
	Construction	3,7	3,7	-1,0
	Tertiaire	55,0	49,8	-9,5
Ouvriers qualifiés	Ensemble (1)	197,4	197,1	-0,1
	Industrie	88,8	87,3	-1,7
	Construction	58,1	60,5	4,1
	Tertiaire	49,4	48,5	-1,9
Ouvriers non qualifiés	Ensemble (1)	249,5	241,6	-3,2
	Industrie	149,1	147,9	-0,8
	Construction	32,0	33,1	3,3
	Tertiaire	67,0	58,4	-12,7

(*) Les séries par qualification ont fait l'objet d'une révision.
(1) - Y compris le secteur de l'agriculture.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 2
Travail intérimaire par secteur d'activité

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (en milliers)		Nombre de contrats conclus (en milliers)		Taux de recours annuel (1) (en %)	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
	Agriculture, sylviculture, pêche	3,3	3,5	100,3	108,3	1,0
Industries agricoles et alimentaires	41,6	41,4	1 567,4	1 607,5	6,7	6,7
Industries des biens de consommation	33,2	32,8	799,8	810,4	4,9	4,8
Habillement, cuir.....	2,0	1,9	44,5	42,0	1,8	1,8
Édition, imprimerie, reproduction	5,5	5,2	218,0	213,4	2,6	2,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	11,7	11,6	274,1	281,0	7,5	7,1
Industrie des équipements du foyer	14,1	14,2	263,2	274,1	6,9	6,9
Industrie automobile	32,3	35,6	438,5	438,4	10,4	11,0
Industries des biens d'équipement	49,9	47,4	731,2	699,9	6,1	5,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	7,4	6,9	64,2	58,3	5,3	4,6
Équipement mécanique.....	31,6	29,7	508,9	487,3	6,9	6,6
Équipements électriques et électroniques.....	11,0	10,8	158,1	154,3	5,0	4,6
Industries des biens intermédiaires	111,4	107,6	2 365,4	2 341,5	7,4	7,2
Industrie des produits minéraux	11,0	11,1	272,0	277,5	6,1	6,3
Industrie textile	4,7	4,2	92,8	87,7	4,5	4,2
Industrie du bois et papier.....	13,0	12,2	340,6	328,3	6,9	6,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	32,7	31,5	725,5	720,9	8,8	8,5
Métallurgie et transformation des métaux	35,8	34,2	692,3	686,2	7,9	7,4
Industrie des composants électriques et électroniques	14,2	14,4	242,3	241,0	7,2	7,0
Énergie	5,7	5,7	55,5	56,0	2,2	2,2
Production de combustibles et carburants	1,2	1,0	12,2	11,6	3,4	2,9
Eau, gaz, électricité.....	4,4	4,7	43,3	44,4	2,0	2,1
Construction	97,0	100,6	1 716,3	1 803,0	7,3	7,6
Commerce	60,7	52,2	1 796,0	1 790,9	2,0	1,7
Commerce et réparation automobile.....	10,3	4,1	148,0	82,8	2,3	0,9
Commerce de gros	32,3	29,6	821,0	774,2	3,1	2,9
Commerce de détail, réparations	18,0	18,5	827,0	933,9	1,2	1,2
Transports	40,2	40,7	1 408,8	1 500,1	3,6	3,6
Activités financières	9,1	7,1	107,2	86,0	1,3	1,0
Activités immobilières	2,9	2,7	60,2	57,7	1,0	1,0
Services aux entreprises	61,9	56,5	1 833,9	1 726,1	2,3	2,1
Postes et télécommunications	6,1	4,4	87,7	83,5	1,1	0,8
Conseil et assistance	26,6	23,4	603,0	487,9	2,2	1,9
Services opérationnels	27,6	27,2	1 124,1	1 137,3	3,6	3,5
Recherche et développement	1,6	1,4	19,2	17,4	1,0	1,0
Services aux particuliers	9,2	9,1	588,7	609,2	0,5	0,5
Hôtels et restaurants	6,5	6,5	456,0	468,2	0,8	0,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,6	1,5	97,0	105,9	0,4	0,4
Services personnels et domestiques	1,1	1,1	35,8	35,2	0,1	0,1
Éducation, santé, action sociale	9,1	9,5	517,1	590,9	0,6	0,6
Éducation	2,5	2,3	72,0	72,6	1,1	1,0
Santé et action sociale.....	6,5	7,1	445,1	518,3	0,5	0,5
Administration	2,7	2,5	60,4	59,6	0,5	0,5
Administration publique	1,2	1,1	21,1	20,1	0,5	0,5
Activités associatives et extra-territoriales	1,6	1,5	39,3	39,5	0,5	0,5
Agriculture	3,3	3,5	100,3	108,3	1,0	1,1
Industrie	274,2	270,6	5 957,8	5 953,7	6,5	6,4
Construction	97,0	100,6	1 716,3	1 803,0	7,3	7,6
Tertiaire	195,6	180,3	6 372,3	6 420,6	1,7	1,5
Ensemble des secteurs	570,1	554,9	14 146,7	14 285,5	3,4	3,2

(1) - Les séries de taux de recours annuel ont fait l'objet de révisions.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

dynamique qu'auparavant : + 4,2 % en 2003, après + 21,5 % en 2002. Les employés continuent de perdre des postes : - 8,6 % en 2003, après - 6,3 % en 2002, soit

respectivement - 7 000 et - 5 000 postes). Les ouvriers non qualifiés, sujets à une moindre baisse dans l'industrie, en perdent 8 000, après -29 000 en 2002.

La durée moyenne des missions baisse d'une demi-journée entre 2002 et 2003. Elle baisse d'une demi-journée dans l'industrie, d'une journée dans le tertiaire ; en

Tableau 4
Durée des missions achevées par grand secteur d'activité
Huit missions sur dix durent au plus deux semaines

En pourcentage

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
1 jour	20,2	20,3	14,2	14,7	8,0	8,0	34,5	36,5	22,8	23,8
2 jours	9,5	8,0	7,8	8,1	5,3	5,2	11,2	11,5	9,1	9,3
3 jours.....	6,5	7,0	5,6	6,2	4,2	4,9	6,0	6,5	5,6	6,1
4 jours.....	6,5	6,4	6,4	6,4	4,7	4,6	5,0	4,9	5,6	5,5
1 semaine	18,9	20,4	22,1	21,6	13,8	13,1	15,0	14,4	17,9	17,2
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines	9,2	9,2	7,7	7,8	10,0	10,4	5,9	5,8	7,2	7,2
2 semaines	11,8	13,3	12,4	12,5	13,8	14,3	7,6	7,5	10,3	10,4
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines	7,9	6,9	9,1	8,7	15,7	15,7	6,0	5,5	8,5	8,1
4 semaines	2,1	1,8	3,1	3,0	5,9	5,9	1,8	1,6	2,9	2,7
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines ..	5,6	5,0	7,5	7,1	14,3	13,9	4,6	3,9	7,0	6,5
9 semaines à moins de 15 semaines	1,3	1,2	2,5	2,3	3,4	3,2	1,6	1,2	2,2	1,9
15 semaines ou plus	0,5	0,5	1,6	1,6	1,0	1,0	0,8	0,7	1,1	1,1
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne (en semaines)	1,6	1,6	2,3	2,2	2,8	2,8	1,5	1,3	2,0	1,9

Lecture : en 2002, 20,2 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 5
Temps de travail des intérimaires en 2003
Un quart des intérimaires travaille entre deux et cinq mois sur l'année

	Durée cumulée des missions (en mois)			
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Moyenne
Hommes	0,8	2,3	5,9	3,7
Femmes.....	0,4	1,4	4,0	2,8
Ensemble	0,6	2,0	5,2	3,4

Lecture : en 2003, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,6 mois pour 25 % des intérimaires et à 2 mois pour 50 % ; 25 % d'entre eux ont réalisé des missions pendant plus de 5,2 mois. En moyenne, ils ont été occupé 3,4 mois.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 6
Volume de travail intérimaire par sexe et tranche d'âge
Recul de l'intérim à presque tous les âges

	Équivalents-emplois à temps plein		
	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
	2002	2003	2002/2003
Hommes	398,2	392,8	-1,3
Femmes	171,9	162,1	-5,7
Moins de 20 ans	28,9	26,4	-8,7
De 20 à 24 ans	177,1	168,9	-4,7
De 25 à 29 ans	112,3	109,6	-2,4
De 30 à 34 ans	79,3	78,2	-1,4
De 35 à 49 ans	139,3	138,3	-0,7
50 ans ou plus	33,2	33,6	1,1
Ensemble.....	570,1	554,9	-2,7

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes s'établit à 398 200 équivalents-emplois à temps plein en 2002 et à 392 800 en 2003 : il a baissé de 1,3 %.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

revanche, elle reste stable dans la construction (tableau 4).

Les missions sont plus longues dans la construction que dans les autres secteurs : plus de la moitié d'entre elles durent au moins deux semaines, contre 35 % dans l'industrie et 21 % dans le tertiaire. Le tertiaire recrute traditionnellement ses intérimaires sur des

missions courtes : 60 % des missions sont inférieures à une semaine.

Deux millions d'intérimaires, comme en 2002

En 2003 comme en 2002, deux millions d'intérimaires ont effectué au moins une mission. Les hommes comme les femmes ont

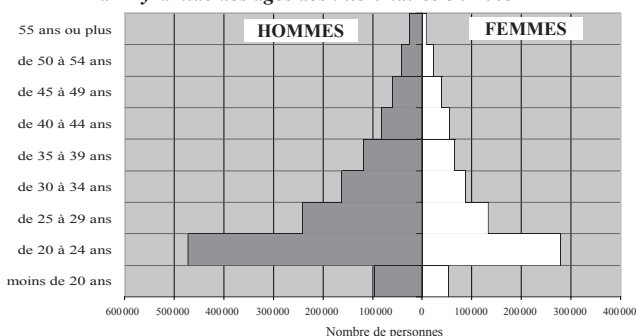
moins travaillé en intérim. Du fait de leur concentration dans le tertiaire, les femmes perdent plus de postes que les hommes (respectivement - 10 000 et - 5 000), alors qu'elles travaillent moins longtemps en intérim que leurs homologues masculins : en moyenne moins de trois mois, contre presque quatre mois pour les hommes (tableau 5). De plus, même si certaines travaillent plus longtemps en intérim, elles sont moins nombreuses que les hommes : 170 000 femmes sont en intérim pendant plus de quatre mois sur l'année, alors que 600 000 hommes travaillent plus de six mois en intérim.

L'intérim recule à presque tous les âges. Seuls les plus âgés bénéficient de la création de quelques postes (tableau 6). Les moins de 24 ans perdent plus de volume de travail temporaire que leurs aînés (respectivement - 5,2 % et - 1,2 %). Ils travaillent moins longtemps en intérim, même s'ils sont plus nombreux que leurs aînés (graphique 1). Occupant des missions de plus courte durée, ils sont souvent les premiers à ne plus obtenir de missions en période de conjoncture dégradée.

Hélène FRÉCHOU (Dares).

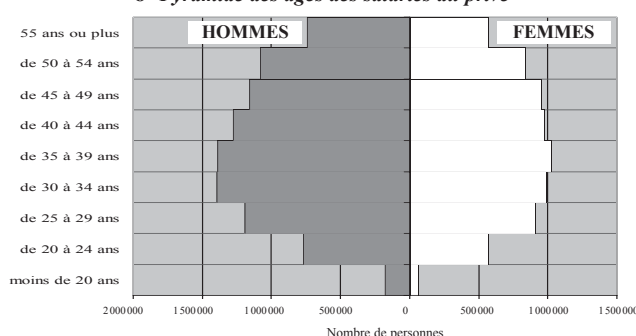
Graphique 1
Cinq intérimaires sur huit ont moins de 30 ans contre un sur quatre parmi les salariés du privé

a - Pyramide des âges des intérimaires en 2003



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

b - Pyramide des âges des salariés du privé



Source : Insee, enquête emploi de mars 2002.

Encadré

ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

Activité intérimaire, selon la région de l'établissement de travail temporaire

	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein			Contrats conclus		
	2002	2003	Évolution 2003/2002	2002	2002	Évolution 2003/2002
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
Alsace	22,2	21,0	-5,4	463,3	454,4	-1,9
Aquitaine.....	23,1	23,0	-0,1	593,2	618,6	4,3
Auvergne	10,3	10,7	4,1	270,1	281,0	4,1
Basse-Normandie	14,3	13,6	-5,2	395,9	405,0	2,3
Bourgogne.....	16,4	15,4	-5,9	396,5	407,5	2,8
Bretagne	27,4	27,4	0,1	739,7	755,4	2,1
Centre	29,4	27,9	-5,1	734,9	716,7	-2,5
Champagne-Ardenne	13,1	12,6	-3,9	306,8	316,4	3,2
DOM-TOM.....	3,2	3,4	5,9	94,2	101,5	7,7
Franche-Comté	16,2	15,9	-1,9	342,1	328,9	-3,9
Haute-Normandie	25,0	23,3	-6,9	641,4	616,1	-3,9
Ile-de-France.....	102,9	95,0	-7,7	2 564,1	2 538,4	-1,0
Languedoc-Roussillon	11,9	12,7	6,9	317,5	339,7	7,0
Limousin	7,0	6,6	-5,2	169,9	173,9	2,4
Lorraine.....	21,9	20,7	-5,7	478,3	484,8	1,4
Midi-Pyrénées	19,8	20,9	5,4	471,1	504,0	7,0
Nord-Pas-de-Calais	40,6	41,8	3,0	1 065,3	1 091,6	2,5
Pays de la Loire	39,3	38,8	-1,3	975,8	987,3	1,2
Picardie	20,5	20,4	-0,4	551,4	566,8	2,8
Poitou-Charentes.....	11,9	11,2	-5,2	310,2	312,1	0,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,0	30,9	3,2	816,5	848,9	4,0
Rhône-Alpes	63,7	61,5	-3,4	1 447,9	1 436,0	-0,8
France entière (1)	570,1	554,9	-2,7	14 146,7	14 285,5	1,0

(1) - Y compris la Corse.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

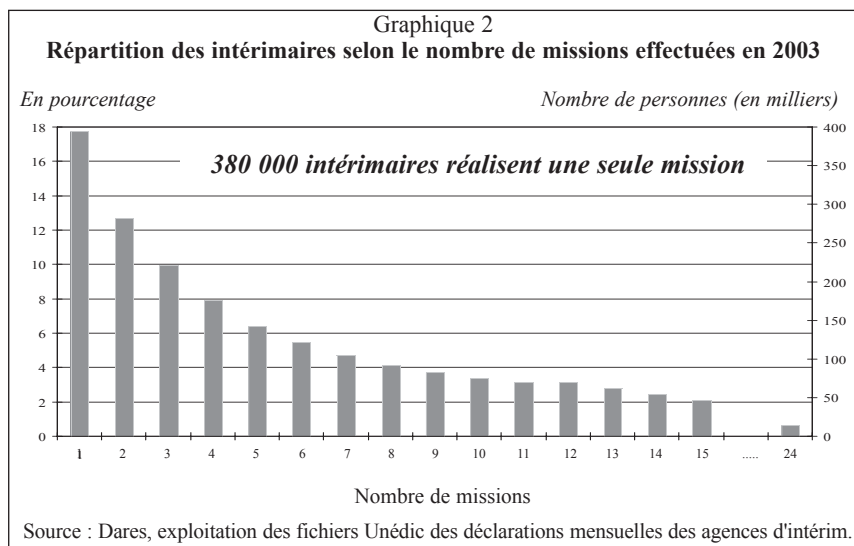
Pour en savoir plus

[1] Hélène Fréchou (septembre 2002), « Coup d'arrêt pour l'intérim en 2001 », *Premières Informations*, Dares, n°37.2.

[2] Hélène Fréchou (septembre 2003), « La baisse de l'intérim s'accroît en 2002 », *Premières Informations*, Dares, n°36.1.

[3] Edouard Fabre et Hélène Fréchou, (mars 2004), « Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2003 », *Premières Informations*, Dares, n°12.2, mars 2004.

[4] Hélène Fréchou, (avril 2004), « L'intérim au quatrième trimestre 2003 : un taux de recours élevé dans la construction », *Premières Informations*, Dares, n°14.1.



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Chaque mois, depuis le 1^{er} janvier 1995, l'Unédic fait parvenir à la Dares un fichier contenant la totalité des missions déclarées par les agences de travail temporaire. Au fichier du mois M, la Dares ajoute les missions du mois M retrouvées dans le fichier du mois M+1. Sur cette base, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère (www.travail.gouv.fr).

Quelques définitions

Équivalents-emplois à temps plein : rapport du volume de travail effectué par les intérimaires à celui effectué par une personne à temps plein. Sur l'année, quarante cinq semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Contrat conclu au cours de l'année : mission dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Ces deux grandeurs étant calculées comme une moyenne mobile d'ordre quatre des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (*). Les données trimestrielles sont estimées par l'Insee, la Dares et l'Unédic. Pour les secteurs " administration " et " éducation, santé, action sociale ", les estimations d'emploi trimestrielles de l'Unédic sont retenues. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière. Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares en collaboration avec l'Insee à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population qui évoluent comme l'indicateur des contrats en cours sur cinq jours.

Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, la durée des missions, évaluée en semaines, est cumulée sur l'année. La durée cumulée est convertie en mois en considérant qu'il y a quatre semaines dans un mois.

La **médiane**, le **premier quartile** et le **troisième quartile** correspondent à trois valeurs qui partagent la population en sous-groupes. La grandeur observée est préalablement rangée dans un ordre croissant. La **valeur médiane** partage la population en deux sous- groupes de taille égale. À partir de la valeur du **premier quartile** se trouve 75 % de la population, alors qu'il en reste 25 % au-delà du **troisième quartile**.

À l'occasion de cette publication, les séries par catégorie socioprofessionnelle ont fait l'objet d'une révision. En 2003, la codification est assurée pour 84 % des missions.

Le nombre d'intérimaires est évalué à partir du numéro de sécurité sociale déclaré par l'agence de travail temporaire. En 2003, 9 % des missions n'ont pas pu être attribuées à une personne en particulier.

(*) **Moyenne mobile d'ordre quatre** : $X_a = Y_{t4} (a-1)/8 + Y_{t1} (a)/4 + Y_{t2}(a)/4 + Y_{t3} (a)/4 + Y_{t4} (a)/8$.

Xa représente la valeur de l'année "a" et Yt1, Yt2, Yt3 et Yt4 les valeurs de chaque trimestre.